ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.287 28 septembre 1990

Distribution spéciale

DOUANIERS ET LE COMMERCE

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1.	Partie à l'Accord adressant la notification: <u>HONGRIE</u>
2.	Organisme responsable: Office hongrois de normalisation
3.	Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4.	Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Matériel de soudage et de chauffe au gaz
5.	Intitulé: Chalumeau chauffeur à main avec injecteur à air et chambre de mélange
6.	Teneur: Classification Conception Normes de sécurité Codes et marques Essais
7.	Objectif et justification: Règles de sécurité applicables en Hongrie
8.	Documents pertinents: Aucune norme internationale
9.	Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: Juillet 1991
10.	Date limite pour la présentation des observations: Octobre 1991
11.	Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: